

Protection de la vie privée

Le respect de votre vie privée nous tient à cœur.

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire d'Érié St-Clair est tenu de satisfaire aux exigences de la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé, laquelle nous oblige à protéger la confidentialité de vos renseignements personnels sur la santé.

Nous nous engageons à respecter les principes de la Loi. Dans l'esprit de notre engagement, nous croyons que nos patients ont le droit de savoir quels renseignements personnels sur la santé nous recueillons, comment nous les utilisons et les protégeons, et comment nous joindre.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web au www.healthcareathome.ca/fr/erie-st-clair.



NOS BUREAUX:

Clinique de Chatham

462, promenade Riverview
Chatham, (Ontario) N7M 0N2

Siège social

180, promenade Riverview
Chatham, (Ontario) N7M 5Z8
C.P. 306,
Chatham, (Ontario) N7M 5K4

Bureau et clinique de Sarnia

1150, promenade Pontiac
Sarnia, (Ontario) N7S 3A7

Bureau et clinique de Windsor

5415, chemin Tecumseh Est,
Windsor, (Ontario) N8T 1C5

TÉLÉPHONE OU TTY:

1-888-447-4468

TTY: 519-258-8092

(pour les personnes ayant une déficience auditive ou des troubles de la parole)

COURRIEL:

information.referral@hccontario.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

à l'adresse www.healthcareathome.ca/fr/erie-st-clair.

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES COMMUNAUTAIRES,

visitez le site Web www.lignesanteeriest-clair.ca.

À notre sujet

Soins à domicile et en milieu communautaire



Ce que nous faisons

Nous offrons des soins et des services aux patients grâce à un partenariat établi avec d'autres organismes fournisseurs de services. Nous aidons les gens, quel que soit leur âge, à choisir parmi une vaste gamme de services de santé et de services sociaux ceux qui leur permettront de vivre de façon autonome à leur domicile le plus longtemps possible. Nos coordonnateurs de soins sont des infirmières, des travailleurs sociaux, des ergothérapeutes et des physiothérapeutes, tous dévoués, ainsi que d'autres professionnels de la santé qui ont une expertise clinique en évaluation de la santé et en planification des soins.

Voici ce que font nos coordonnateurs de soins:

- Ils gèrent la prestation des soins à domicile en effectuant des visites personnelles et des vérifications régulières.
- Ils travaillent en collaboration avec les médecins de famille, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les écoles et les organismes communautaires.
- Ils sont le principal point de contact pour accéder à une vaste gamme de soins et de services.
- Ils travaillent avec les patients, les familles et les soignants afin de déterminer les besoins en matière de santé et de services sociaux du patient et d'établir des plans de soins personnalisés.
- Ils montrent aux patients, aux membres de la famille ou aux soignants comment gérer les problèmes de santé afin de favoriser l'autonomie, si possible.
- Ils mettent les patients en contact avec les ressources communautaires qui favorisent la santé et l'autonomie.

Les services de soins à domicile comprennent les suivants:

- Soins infirmiers
- Soutien à la personne
- Physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et travail social
- Services de diététiste
- Fournitures et équipements médicaux

Soins infirmiers spécialisés

Nous savons que certains patients ont des besoins plus grands que d'autres et requièrent peut-être le soutien d'une infirmière de soins spécialisés pour vivre de façon autonome. Ces infirmières possèdent une expertise en soins palliatifs, en santé mentale et en traitement des dépendances, et peuvent aider les gens à gérer leurs maladies chroniques, comme l'insuffisance cardiaque ou la maladie pulmonaire obstructive chronique.

Cliniques communautaires

Dans nos cliniques communautaires, des infirmières spécialement formées donnent des soins aux patients ayant besoin de services tels que les suivants:

- Thérapie intraveineuse
- Traitement des plaies
- Injections

Les consultations aux cliniques se font par recommandation et sur rendez-vous. On s'attend à ce que les patients se rendent sur place pour obtenir des soins infirmiers. Toute exception devra faire l'objet d'une discussion entre le patient et son coordonnateur de soins.

Lorsqu'il n'est plus possible de

Nos coordonnateurs de soins évaluent l'état de santé des patients et examinent avec eux les diverses options qui leur sont offertes, comme des services d'aide à la vie autonome ou un foyer de soins de longue durée.

Si un patient est admissible à des soins de longue durée, le coordonnateur de soins:

- expliquera le processus d'admission;
- aidera le patient à remplir la demande;
- mettra le patient en contact avec des services de soins en milieu communautaire jusqu'à ce que l'admission dans le foyer de soins de longue durée soit obtenue.



Ressources en soins à domicile et en milieu communautaire

Appelez-nous au 1 888 447-4468 ou visitez le www.lignesanteeriest-clair.ca pour obtenir des renseignements sur d'autres services de santé et ressources communautaires et sur la façon d'y être dirigé

Fournisseurs de soins de santé primaires

Si vous n'avez pas de fournisseur de soins de santé primaires, nous pouvons vous aider à en trouver un. Dans le cadre du programme Accès Soins, nos coordonnateurs de l'accès aux soins travaillent en étroite collaboration avec des médecins de famille et des praticiens en soins primaires pour vous offrir des soins près de votre domicile. Pour vous inscrire à Accès Soins, composez le 1 800 445-1822 ou rendez-vous au site Web www.health.gov.on.ca/fr.